

Mémoire

Le Valle de los Caídos ou l'ombre du franquisme

Thierry Maurice, Genève
historien et hispaniste

HISTOIRE

« Il faut que l'édifice à venir ait la grandeur des monuments antiques, qu'il défie le temps et l'oubli et constitue un lieu de méditation et de repos où les générations futures rendront honneur à ceux qui leur ont légué une Espagne meilleure. À ce but répond le choix d'un lieu retiré où s'édifiera un temple grandiose à nos morts, de sorte que l'on puisse prier des siècles durant ceux qui sont tombés sur le chemin de Dieu et de la Patrie. »

(Général Franco)

Les recherches de Thierry Maurice, collaborateur scientifique à la Maison de l'histoire de Genève, portent sur la dimension politique et mémorielle de l'histoire contemporaine espagnole. Il est l'auteur de *La Transition démocratique (1976-1982)*. *L'Espagne et ses ruses mémorielles* (Presses universitaires de Rennes, 2013).

Tel est le discours prononcé par Franco¹ lorsque débute les travaux de construction du Valle de los Caídos (littéralement : la vallée de ceux qui sont tombés au combat), le 1^{er} avril 1940, un an jour pour jour après la victoire des troupes franquistes dans la guerre civile espagnole (1936-1939). À cette inauguration symbolique, le Caudillo convie plusieurs dignitaires du régime ainsi que les ambassadeurs de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste, deux puissances ayant éminemment contribué à son triomphe.

La mise en œuvre, en pleine Sierra de Guadarrama, à cinquante kilomètres de Madrid, de ce complexe pharaonique surmonté d'une croix trônant à 150 mètres de haut durera dix-neuf ans. Le lieu entremêle les fonctions de mémorial, mausolée, mais également d'abbaye, basilique et hôtellerie tenues par une communauté de moines bénédictins. Hommage au sacrifice des « héros et martyrs de la Croisade », le monument représente l'épée et la croix unies par le pacte de sang du nouveau pouvoir.

Franquiste dans sa conception et son esthétique - mélange hétéroclite de nationalisme catholique, phalangisme, militarisme et monarchisme -, il l'est aussi par son mode de construction. En effet, il repose essentiellement sur le travail forcé d'environ vingt mille prisonniers républicains qui, se pliant à un système « d'expiation de leurs fautes par l'effort »,² servent de main-d'œuvre gratuite à la gloire du régime. La liquidation des « rouges » et de « l'anti-Espagne » ne se limite donc pas à la guerre, mais sert de ciment à la cause de la dictature (1939-1975).

Le second franquisme

Contrainte cependant d'évoluer dans un contexte d'isolement international et de profondes difficultés économiques, l'Espagne franquiste opte, dès la fin des années 1950, pour une ouverture prudente aux capitaux étrangers. La nouvelle donne s'accompagne d'une rhétorique officielle plus conforme au désir du régime d'exister sur la scène internationale. Elle débouche, entre autres, sur l'emploi d'un discours de « pardon », voire de « réconciliation », à l'égard des ennemis d'hier, qui s'attache, sur recommandation du Vatican, à une tentative de redéfinition du complexe.

Cette «réconciliation» ne dépasse toutefois pas le stade des mots, ainsi qu'en témoignent les discours d'inauguration du Valle de los Caídos, le 1^{er} avril 1959. À considérer la manière dont le mausolée est investi par le pouvoir, elle s'apparente même davantage à une cruelle mascarade. En effet, dès décembre 1957, le Ministère de l'Intérieur requiert la collaboration active des autorités locales de l'ensemble de la Péninsule pour alimenter en défunts les cryptes de la basilique. Or vingt années se sont écoulées depuis la guerre civile : le projet de sépulcre collectif fleure l'anachronisme et apparaît peu mobilisateur pour le camp des vainqueurs qui a eu loisir d'honorer ses morts.

À la violence exprimée lors des combats fratricides ou dans le contexte d'épuration du premier franquisme se joint donc celle pratiquée sur les restes des disparus.

L'entreprise de bureaucratie funéraire se doit néanmoins d'être productive : au flot des dépouilles mortelles arbitrairement transférées depuis les cimetières vers Cuelgamuros³ entre 1959 et 1983, s'ajoutent les milliers de corps de « républicains » prélevés pour la plupart dans les fosses communes de la guerre, sans souci d'identification ni de recherche des proches.

Instrumentalisation des défunts

À la violence exprimée lors des combats fratricides ou dans le contexte d'épuration du premier franquisme se joint ainsi celle pratiquée sur les restes des disparus. En ce sens, le Valle de los Caídos figure une mémoire républicaine doublement profanée. Les restes des victimes du franquisme y sont massivement expédiés non seulement pour remplir de trop vastes cryptes, mais égale-

ment pour gommer certaines traces manifestes de la répression.

Mal bâti, sujet aux infiltrations, le mausolée creusé dans le granit agglomère les restes des morts au combat en un ossuaire gigantesque, que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de « plus grande fosse commune d'Espagne ».⁴ Une partie conséquente des cadavres est introduite sans que les travaux ne soient achevés, dans des cavités bientôt scellées, de sorte qu'ils finissent par faire partie de la structure de l'édifice, rendant toute tentative d'identification pratiquement impossible.

Cet espace funéraire « extraordinairement délicat »⁵ accorde en outre une prééminence au fondateur de la Phalange espagnole et premier « martyr de la Croisade », José Antonio Primo de Rivera, dont la dépouille est transférée en mars 1959 depuis le monastère voisin de l'Escorial. Enfin, lorsque Franco meurt le 20 novembre 1975, il y est enterré avec tous les honneurs dus à son rang. Si l'on en croit le témoignage de l'un des architectes de l'édifice, Diego Méndez, le Caudillo avait prévu de longue date d'y reposer.⁶ Sa présence, à portée immédiate de ses victimes politiques, n'arrange rien au legs embarrassant du complexe mémoriel.

Désamorcer le passé...

De fait, durant la Transition démocratique conduite par le centriste Adolfo Suárez sous la tutelle du monarque Juan Carlos I^{er} (1976-1982), mais également pendant les législatures menées alternativement par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de Felipe González (1982-1996) et par le Parti populaire (PP) de José María Aznar (1996-2004), le Valle de los Caídos ne fait l'objet d'aucune véritable politique d'État.

Mémoire

Le Valle de los Caídos ou l'ombre du franquisme

Guidés initialement par un souci d'amnistie à l'égard des comportements antérieurs, par une volonté de ne pas se servir du passé comme d'une arme politique⁷ et par le désir d'inscrire l'Espagne de plein droit dans un mouvement de modernisation économique et de projection internationale, les acteurs politiques évitent la question. Il ne s'agit plus désormais de considérer la guerre civile comme une juste « croisade » contre des ennemis à annihiler, mais comme un conflit fratricide, une tragédie collective dont la responsabilité est partagée et qu'il importe de solder au moyen d'une amnistie.

Cette convergence, certes asymétrique, entre fils des vainqueurs et des vaincus de la guerre sert de socle moral à la Transition. Comme l'indique le député nationaliste basque Xabier Arzallus : « Rien ne sert d'alléguer aujourd'hui des faits de sang car il y en a eu des deux côtés. [...] Ni de parler de terrorisme car il y en a eu des deux côtés. [...] Oublions, donc, tout. »⁸ Si la gauche comprend l'amnistie comme un « oubli » raisonné du passé, les franquistes recyclés en démocrates lui souhaitent plutôt l'effet d'une amnésie.

Dans ce contexte, la portée du Valle de los Caídos s'avère pour le moins édulcorée : partiellement omis, le monument est intégré à une sorte de circuit touristique sur la route du monastère de l'Escorial qui vante

son panorama spectaculaire. Gardiens du site, les bénédictins indiquent qu'il fut construit « à l'initiative de l'ancien chef de l'État, Francisco Franco, comme symbole de paix et ultime demeure de milliers de victimes de la guerre civile espagnole (1936-1939) ».⁹

...ou reconnaître les faits ?

C'est à cette appréhension biaisée du passé que le nouveau gouvernement socialiste de José Luis Rodríguez Zapatero (2004-2012), lui-même petit-fils d'un capitaine républicain fusillé par les troupes de Franco, entend remédier. Il édicte une loi, communément appelée de *recupération de la mémoire historique*,¹⁰ avalisée par le Congrès des députés en décembre 2007. Celle-ci peut être interprétée comme une réponse à la pression croissante exercée depuis le tournant des années 2000 par diverses associations citoyennes vouées à la recherche et à l'identification des disparus de la guerre civile et de la dictature, ainsi qu'à la réhabilitation de leur dignité.

La loi s'inscrit dans un mouvement contemporain de développement de la justice pénale internationale et ambitionne la reconnaissance publique et morale des victimes du franquisme. L'un de ses objectifs est de remédier au « pacte de silence » à l'égard du proche passé traumatique qui aurait prévalu durant la Transition.

Plus de deux ans seront nécessaires à l'élaboration de ce projet, dans un climat de vives tensions. Fortement critiquée par l'opinion de droite, qui n'y discerne qu'un calcul électoraliste et l'intention de rouvrir de « vieilles blessures » liées à une époque pleinement surmontée, la loi est jugée trop timorée par une partie de la gauche et des nationalistes périphériques. De fait, elle ne donne

droit à aucune réparation économique dérivée du statut de victime, ne prend pas en charge financièrement la question des fosses communes ni ne condamne explicitement le franquisme.

Alors que tout rassemblement à caractère politique est désormais interdit au Valle de los Caídos,¹¹ l'intention est de conférer au site un sens nouveau, en y honorant « la mémoire de toutes les personnes mortes en conséquence de la guerre civile et de la répression politique qui l'a suivie, dans le but d'approfondir la connaissance de cette période historique et l'exaltation de la paix et des valeurs démocratiques ».¹²

L'exhumation de Franco et son transfert hors de Cuelgamuros sont par ailleurs présentés comme une « dette sociale » dans le rapport de la commission d'experts pour le futur du Valle du 29 novembre 2011, tandis que ce dernier est taxé de « lieu de mémoire excluant, ayant plus à voir avec l'intention de l'auteur du monument qu'avec la signification de la victime ». Cependant, la reconfiguration de l'esprit du site est

abandonnée dès l'arrivée au pouvoir du Parti populaire de Mariano Rajoy (2012-2018).

Déplacer la dépouille du dictateur est, en toute logique, l'un des engagements majeurs pris par le socialiste Pedro Sánchez lorsqu'il accède à l'exécutif en juin 2018. Résolu à mener plus avant le processus ouvert par la loi de 2007, il affirme vouloir remédier à une « anomalie internationale » pour le bien des générations futures. Si, trois mois après son avènement, le Premier ministre fait entériner par le Congrès des députés un décret-loi approuvant l'exhumation des restes de Franco et son transfert hors de Cuelgamuros, les multiples recours juridiques intentés par la famille du dictateur repoussent l'échéance.

Le 24 octobre 2019, près de 44 ans après son premier enterrement, la dépouille de Franco est convoyée par les airs au cimetière d'El Pardo-Mingorrubio, à une quarantaine de kilomètres du Valle, et ré-inhumée aux côtés de Carmen Polo, l'épouse du Généralissime. Cette nouvelle tombe, sise dans le domaine depuis

Le Valle de los Caídos, 2011
© Wikimedia
Common



Mémoire

Le Valle de los Caídos ou l'ombre du franquisme

lequel Franco exerça son pouvoir sans partage, n'est désormais plus d'accès public.

Un nouveau régime mémoriel ?

Grisé par la réussite de cette opération historique, le Parti socialiste entend désormais construire, en s'appuyant sur un nouveau projet de loi, « une mémoire démocratique commune à tous les Espagnols », ¹³ qui impliquerait notamment une refonte de l'enseignement de l'histoire contemporaine espagnole et la prise en charge publique, sur demande des familles, de l'exhumation des victimes du franquisme gisant encore dans les fosses communes. L'exécutif renoue avec l'idée de 2007 de faire de l'enceinte du Valle un lieu de « pédagogie démocratique », tout en affirmant la présence des moines incompatible avec cette visée.

Monument en déshérence, symbole d'un gigantesque abus de pouvoir et d'une collaboration malsaine entre le trône et l'autel, le Valle de los Caídos continue de se chercher un avenir. Il demeure cependant la représentation la plus spectaculaire et achevée de ce que fut l'esprit du franquisme : un régime dont l'ombre portée conditionne encore largement la vie des Espagnols. ■

- 1 **Francisco Franco Bahamonde**, *Boletín oficial del Estado*, 2 avril 1940.
- 2 L'un des principaux idéologues de ce dispositif est le physicien jésuite José Agustín Pérez del Pulgar (1875-1939), directeur pendant la guerre de la Fondation de la rédemption par le travail.
- 3 Nom du domaine abritant le Valle de los Caídos, propriété du Patrimoine national. Il dériverait de *Pinar de Cuelga Moros* (la pinède où l'on pend les Maures).
- 4 **Luis Gómez**, « La mayor fosa común de España », in *El País*, Madrid, 20 septembre 2008. Les bénédictins, protecteurs du mausolée, ont consigné le transfert de 33 872 restes humains appartenant aux deux camps de la guerre civile, dont 21 423 sont formellement identifiés. Mais ces chiffres demeurent sans doute sensiblement inférieurs à la réalité, les moines ayant été, de leur propre aveu, dépassés par « l'avalanche de corps » acheminés sur place.
- 5 Selon l'heureuse expression de l'anthropologue **Francisco Ferrandiz**, « Guerras sin fin : guía para descifrar el Valle de los Caídos en la España contemporánea », in *Política y Sociedad*, vol. 48, n° 3, Madrid 2011.
- 6 Cité par **Paul Preston**, *Franco*, Londres, Fontana Press 1995, p. 679.
- 7 Voir **Paloma Aguilar Fernández**, *Políticas de la memoria y memorias de la política*, Madrid, Alianza 2008, 584 p.
- 8 *Ley de amnistía, Diario de sesiones del Congreso de los Diputados. Sesión plenaria n° 11*, pp. 968-969. La loi d'amnistie, entérinée par le parlement espagnol le 14 octobre 1977, en constitue le signe le plus fort. Elle blanchit notamment les récents actes « d'intentionnalité politique » commis par l'opposition politique et syndicale, jusqu'alors qualifiés de « délits », tout en prévenant l'épuration des fonctionnaires et autres agents de l'ordre public de l'État franquiste, ainsi qu'en interdisant toute justice rétroactive.
- 9 Cette mention figura à l'entrée du site au moins jusqu'en 2008. Voir **Julián Casanova**, « El Valle de Franco », in *El País*, Madrid, 20 novembre 2007.
- 10 Rendu attentif à cette qualification bancale, l'exécutif finira par la désigner comme « loi d'extension des droits des personnes affectées par la guerre civile et la dictature », mais l'expression initiale demeurera.
- 11 Le Valle de los Caídos a constitué jusqu'en 2007 un lieu de pèlerinage et de rassemblement de l'extrême droite espagnole, tout particulièrement le 20 novembre, jour anniversaire de la mort de Franco et de José Antonio Primo de Rivera.
- 12 Cf. le site du Ministère de la justice, <https://ley memoria.mjusticia.gob.es>.
- 13 **Carlos E. Cué**, « La ley de memoria declara «nulos de pleno derecho» los juicios sumarios del franquismo », in *El País*, Madrid, 15 septembre 2020.